



LA LECTURE POUR TOUS, PARTOUT EN MOSELLE !

Schéma départemental de la lecture
publique en Moselle

2025
2030

Table des matières

Schéma départemental de la lecture publique en Moselle 2025-2030	4
La lecture publique en Moselle : moteur du développement territorial	6
La Direction de la lecture publique, partenaire privilégié des bibliothèques	6
Un réseau structuré	6
Un réseau actif	7
Un réseau innovant	7
Carte des 151 bibliothèques du réseau départemental	8
Vers un nouveau schéma de la lecture publique	10
 Axe 1 : Soutenir et accompagner le réseau pour renforcer le maillage territorial	11
Objectif 1 Communiquer sur la lecture publique en Moselle et donner une identité forte au réseau des bibliothèques	11
Objectif 2 Consolider la structuration du réseau et inciter à la coopération intercommunale	12
Objectif 3 Valoriser les bénévoles et inciter les Mosellans à s'engager	12
Objectif 4 Soutenir la professionnalisation des bibliothécaires, bénévoles et salariés, du réseau	13
 Axe 2 : Rendre la bibliothèque attractive comme lieu de sociabilité et d'accueil pour tous	14
Objectif 1 Moderniser les bibliothèques du territoire	14
Objectif 2 Développer des services à la population adaptés et variés	14
Objectif 3 Diversifier les collections pour toucher tous les publics	15
Objectif 4 Proposer une offre culturelle adaptée à tous les publics	15
 Axe 3 : Développer et promouvoir le numérique pour tous, sur tous les territoires	17
Objectif 1 Poursuivre la modernisation des équipements numériques des bibliothèques	17
Objectif 2 Renforcer les compétences des équipes départementales pour acquérir une culture numérique commune	17
Objectif 3 Développer les compétences numériques des équipes des bibliothèques	18
Objectif 4 Étendre les ressources et les services numériques sur les cinq territoires	18
 Vers les bibliothèques de demain... ..	18

**Schéma départemental
de la lecture publique en Moselle
2025-2030**

Schéma départemental de la lecture publique en Moselle 2025-2030

Edito – Schéma départemental de lecture publique 2025-2030

Dans un monde où l'accès à la culture et à l'information est plus que jamais essentiel, la lecture publique en Moselle joue un rôle fondamental dans l'ouverture des esprits et l'enrichissement des communautés, en offrant à chacun, quels que soient son âge ou son parcours, la possibilité de s'évader, d'apprendre et de se connecter à un patrimoine culturel commun.

C'est pourquoi nos 151 bibliothèques déploient chaque année une programmation riche et variée en faveur de tous les publics. Cet engagement fort, ne peut se faire sans une volonté pleine et entière du Département de la Moselle ainsi que des forces vives sur chaque territoire.

Dans cette dynamique, il m'a semblé essentiel de structurer nos actions à travers un nouveau schéma départemental de la lecture publique pour la période 2025-2030. Ce schéma s'articule autour de trois axes majeurs qui illustrent l'engagement du Département à soutenir, moderniser et innover, afin que l'accès au livre et à la lecture profite à tous les Mosellans, partout en Moselle.

Renforcer l'accès à la culture sur tout le territoire

En Moselle, nous croyons que la lecture doit être une ressource accessible à chacun, peu importe où l'on vit. Pour cela, le Département met un point d'honneur à soutenir le réseau des bibliothèques et à renforcer leur présence sur tout le territoire. Chaque commune doit pouvoir offrir à ses habitants un accès privilégié à la culture et à l'information, contribuant ainsi à la construction d'une Moselle unie et ouverte. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour imaginer des services adaptés à la diversité de nos territoires, afin de garantir une couverture culturelle équitable pour tous.

Faire de la bibliothèque un lieu vivant, ouvert à tous

La bibliothèque de demain ne sera plus seulement un lieu de lecture, mais un véritable espace de vie, de découvertes et de rencontres. Le Département soutiendra les bibliothèques dans leur modernisation, pour créer des lieux conviviaux et accessibles à tous. Ces espaces seront conçus pour encourager les échanges entre les générations, nourrir la curiosité et stimuler la créativité. Les bibliothèques deviendront des endroits où l'on se retrouve, où l'on partage des idées et où chacun pourra s'enrichir, quel que soit son âge ou son parcours.

Rendre le numérique accessible à tous, partout

À l'heure du numérique, il est primordial que chacun puisse profiter des opportunités offertes par les nouvelles technologies. Le Département s'engage à rendre le numérique accessible partout, sur l'ensemble de notre territoire. Cela passe par l'équipement des bibliothèques, mais aussi par la formation des usagers et des bibliothécaires aux outils numériques. L'objectif est de réduire la fracture numérique et de faire des bibliothèques des lieux où l'innovation enrichit la culture et renforce l'inclusion.

Le schéma départemental de la lecture publique s'inscrit dans une dynamique collective, portée par la volonté de rendre nos bibliothèques des espaces modernes, ouverts et accessibles à tous.

C'est avec enthousiasme et conviction que nous entamons cette nouvelle aventure, persuadés que la lecture publique est un atout majeur pour le développement culturel et humain de notre territoire.

Patrick WEITEN - Président du Département de la Moselle, ancien Député

La lecture publique en Moselle : moteur du développement territorial

La Direction de la lecture publique, partenaire privilégié des bibliothèques

Le Département, en tant qu'interlocuteur privilégié de toutes les collectivités de Moselle, fédère un réseau de **151 bibliothèques** des communes et intercommunalités partenaires dans le cadre d'une convention de partenariat qui leur permet d'accéder à des services de proximité territorialisés.

La **Direction de la lecture publique et des bibliothèques** (DLPB) anime, soutient et accompagne ce réseau, facilitant ainsi l'accès de tous les Mosellans au livre, à la lecture et plus largement à l'information et la culture, au plus près de chez eux.

Un réseau structuré

En 2024, **151 communes** de Moselle sur 725 disposent d'une bibliothèque intégrée au réseau départemental.

Critères de partenariat

Pour rejoindre ce réseau départemental, les communes doivent respecter des critères de conventionnement, notamment en termes de **budget** (1€ par habitant), d'**horaires d'ouverture** (6h d'ouverture hebdomadaire au public) et de **gratuité** pour les moins de 18 ans.

Services proposés

Les communes adhérentes au réseau bénéficient d'un **ensemble de services** incluant le prêt de collections ainsi que des services d'accompagnement, d'animation culturelle, de professionnalisation du réseau et de développement numérique :

- **Le service de prêt et de réservation** de documents en espace de choix et dans la Grande bibliothèque départementale ;
- **L'accompagnement** sur mesure des bibliothèques pour la gestion, l'animation et le développement du numérique ;
- L'accompagnement pour le **montage de projets** et le développement de partenariats ;
- La **formation et la professionnalisation** des salariés et bénévoles ;
- Le **subventionnement** pour les collections, l'action culturelle et les ressources numériques ;
- La participation aux **événements** départementaux ;
- Le **prêt d'outils** d'animation et d'expositions ;
- L'accompagnement et les **services numériques**.

Ces services sont accessibles à partir de **5 pôles départementaux** situés à Créhange, Metz, Nilvange, Dieuze, Bitche, ainsi que d'un **pôle associé** à Sarreguemines.

Un réseau actif

Les chiffres clés du réseau en 2024

Le réseau départemental des 151 bibliothèques dessert **600 000 habitants** en Moselle. Ce réseau compte **264 salariés** et s'appuie sur l'engagement de **821 bénévoles**, avec 65 bibliothèques gérées uniquement par des bénévoles.

Plus de **50 000 emprunteurs actifs** bénéficient des **264 018 documents disponibles** parmi les collections départementales.

La professionnalisation du réseau est assurée à travers la programmation d'un plan de formation annuel (**12 stages** de formations thématiques, **16 stages** de formations au numérique, et **8 formations** à la carte), de **2 journées** professionnelles et **d'1 congrès** annuel des bibliothécaires.

L'animation du réseau se traduit par l'organisation de **5 événements départementaux** (concours de lecture MoseL'lire, *Lire en fête... partout en Moselle !*, *Bibliothèques en scène*, *Esprits livres* et *Noëls de Moselle. Instants magiques en bibliothèques*), le prêt de **215 outils d'animation**, d'outils de fabrication numériques (imprimante 3D, traceur de découpe, robots programmables, consoles de jeux vidéo, brodeuse numérique, casques de réalité virtuelle...) et de **125 expositions**.

Un réseau innovant

Le réseau de lecture publique de la Moselle se distingue par sa volonté d'innover et de faciliter l'accès des Mosellans à la culture et aux ressources numériques.

La DLPB propose ainsi la **plateforme numérique NuMos** qui offre gratuitement aux Mosellans, usagers des bibliothèques, un accès 7j/7 et 24h/24 à des contenus numériques culturels et éducatifs parmi plus de 100 000 livres, films, BD, cours en ligne, journaux et magazines, musiques et jeux tant pour les adultes que pour la jeunesse.

La DLPB met également à disposition des bibliothèques du réseau une **Micro-folie mobile** comprenant un musée numérique, un fablab, des casques de réalité virtuelle et une ludothèque. Ce dispositif, initié par le ministère de la Culture et le Parc de la Villette, parcourt les différents territoires de la Moselle. Il permet au plus grand nombre de découvrir des œuvres d'art et des contenus numériques de qualité et contribue ainsi à réduire les inégalités d'accès à la culture.

Carte des 151 bibliothèques du réseau départemental





Vers un nouveau schéma de la lecture publique

Les bibliothèques, notamment celles animées uniquement par des bénévoles, ont récemment fait face à divers défis d'organisation et de gestion. Entre 2019 et 2022, la baisse du nombre de bénévoles de 13 % a parfois limité les heures d'ouverture et le nombre d'animations proposées. Parallèlement, l'utilisation des services traditionnels a diminué, tandis que l'attente pour les contenus numériques a augmenté. La plateforme NuMos, lancée en mai 2023, a répondu à cette demande croissante, offrant un accès 24h/7j à un large choix de documents en ligne.

Ces évolutions mettent en lumière l'opportunité d'un nouveau schéma départemental de la lecture publique, pour continuer l'effort de modernisation et s'adapter aux nouvelles pratiques du public en Moselle. Il est essentiel de renforcer et accompagner le réseau des bibliothèques, afin qu'il puisse répondre aux besoins des publics sur les territoires, tout en favorisant l'accessibilité à la culture et à l'information pour tous les Mosellans.

À NOTER

La **loi Sylvie Robert du 21 décembre 2021** relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique consacre les bibliothèques départementales en définissant formellement leurs missions et en les inscrivant dans le Code général des collectivités territoriales. En soutenant les bibliothèques et en facilitant leur modernisation, la loi vise à garantir l'égalité d'accès aux ressources culturelles sur l'ensemble du territoire.

Axe 1 : Soutenir et accompagner le réseau pour renforcer le maillage territorial

Le Département souhaite faire de son **réseau des bibliothèques** un véritable **pilier du développement culturel et social**, pour donner à chaque Mosellan les moyens d'apprendre, d'échanger, développer son esprit critique, de se divertir et de s'épanouir.

En renforçant le maillage territorial du réseau, le Département optimise ses **ressources et ses services** dans une véritable **démarche d'innovation sociale**. Un réseau solide et bien structuré permettra en effet de transformer les bibliothèques en espaces dynamiques et inclusifs, essentiels pour le territoire et son avenir.

Objectif 1 Communiquer sur la lecture publique en Moselle et donner une identité forte au réseau des bibliothèques

Communiquer sur le réseau départemental de lecture publique est fondamental pour **optimiser l'impact des bibliothèques** et renforcer leur rôle sur le territoire mosellan. L'action de la DLPB est bien identifiée par les bibliothèques qu'elle accompagne, ainsi que par ses partenaires. L'objectif est de rendre son action davantage visible auprès des élus et du grand public grâce à l'activation de différents **canaux de communication**.

Une communication **dynamique et moderne** permettra en effet de construire une **image positive des bibliothèques** comme des lieux innovants, accueillants et indispensables à la vie de chaque Mosellan.

- **Installer une signalétique commune** sur l'ensemble des bibliothèques appartenant au réseau départemental. Une enseigne générique donnera une meilleure identification et valorisation des bibliothèques dans l'espace public en tant que services publics de proximité visibles et accessibles.
- **Définir une charte graphique** propre à la DLPB et au réseau des bibliothèques, déclinée sur tous les supports de communication du Département ;
- **Créer de nouveaux supports de communication départementaux** afin d'améliorer la visibilité et la connaissance du réseau de lecture publique auprès du grand public ;
- **Développer la communication sur les réseaux sociaux** pour s'adresser au grand public, notamment aux jeunes ;
- **Accompagner les bibliothèques** dans le développement de leur communication (identité, supports et réseaux sociaux).

Objectif 2 Consolider la structuration du réseau et inciter à la coopération intercommunale

Afin d'assurer un accès équitable aux ressources et services des bibliothèques pour tous les Mosellans, le Département souhaite consolider l'organisation de son réseau en renforçant le lien avec les acteurs du territoire.

- **Renforcer les partenariats** grâce à la signature d'une convention de partenariat définissant notamment les modalités d'intervention du Département ;
- **Organiser un temps d'information et d'échange** annuellement sur chaque territoire. Ces rencontres permettront au Département de partager ses objectifs de l'année avec le réseau et de recueillir les attentes des partenaires afin de pouvoir adapter ses orientations pour les années suivantes ;
- **Évaluer annuellement chaque bibliothèque** afin de mesurer le respect et l'évolution des critères départementaux ; le non-respect des trois critères de base sera discriminant pour l'attribution des subventions départementales ;
- **Faire un bilan annuel pour rendre compte de l'activité de chaque bibliothèque du réseau départemental en** complément du rapport d'activité obligatoire du ministère de la Culture, Service du livre et de la lecture (article R310-5 du Code du Patrimoine). Le Département proposera aux collectivités partenaires un formulaire spécifique. Celui-ci viendra compléter les renseignements fournis dans le rapport du Service du livre et de la lecture ;
- **Inciter à la coopération intercommunale** et à la prise de compétences de lecture publique par les EPCI pour offrir davantage de services à la population, en zone rurale notamment, où les établissements ne peuvent assumer seuls l'ensemble des besoins et attentes du public. La coopération intercommunale permet aussi la mutualisation de certains moyens humains et financiers, dans un contexte de diminution des finances publiques ;
- **Favoriser le développement d'actions interbibliothèques pour faciliter les échanges** et le partage de compétences : création de réseaux locaux et plateforme d'échanges à distance.

Objectif 3 Valoriser les bénévoles et inciter les Mosellans à s'engager

Près de la moitié du réseau départemental est animée par des bénévoles. En les valorisant et en simplifiant le processus d'engagement, les bibliothèques peuvent créer un environnement accueillant et motivant pour tous. Une stratégie de communication efficace et des actions spécifiques contribueront à attirer et à fidéliser les bénévoles.

- **Intégrer une charte départementale pour les bénévoles** dans les conventions de partenariat pour **valoriser leur implication** dans l'accomplissement d'une mission de service public ;
- **Promouvoir le bénévolat en bibliothèque** auprès du grand public en organisant des temps forts dédiés au bénévolat en bibliothèque. Il s'agira de valoriser les bénévoles, de les faire témoigner de leur engagement pour qu'ils transmettent l'envie à d'autres de prendre une part active au sein de la bibliothèque ;

- **Récompenser des projets d'équipes de bénévoles pour valoriser leur engagement** et représenter un exemple pour d'autres structures ;
- **Développer des projets pour les jeunes et avec les jeunes** pour les inciter à proposer des actions dans les bibliothèques et à s'investir comme bénévoles. Une campagne de communication spécifique sera déployée ;
- **S'appuyer sur les jeunes Mosellans engagés** comme les Conseillers Départementaux Juniors ou ceux repérés dans le cadre des projets Moselle Jeunesse ; valoriser ces jeunes identifiés lors des temps de rassemblement départementaux et dans les communications départementales.

Objectif 4 Soutenir la professionnalisation des bibliothécaires, bénévoles et salariés, du réseau

La professionnalisation des acteurs de terrain est indispensable pour attirer, renouveler et fidéliser le public, notamment en zone rurale. Le plan de formation annuel doit permettre aux bibliothécaires de **développer leurs compétences** nécessaires à la réalisation de leurs missions, afin que bénévoles et salariés puissent répondre aux évolutions technologiques et aux besoins changeants des usagers.

- **Adapter le plan de formation** aux axes du schéma départemental de lecture publique ;
- **Développer une offre de formation avec une reconnaissance et une valorisation des compétences.** Un support de communication de type passeport ou tableau de bord permettra aux bibliothécaires d'identifier les différentes compétences acquises au fil de leur participation aux formations ;
- **Organiser des journées d'études** professionnelles avec l'appui d'experts, en transversalité avec les autres directions générales adjointes du Département ;
- **Développer des formations concertées** avec les autres directions du Département et ouvertes à d'autres publics : élus, travailleurs sociaux de la petite enfance, personnes en situation de handicap, seniors... ;
- **Etendre l'accès à la formation à distance** et sous de nouveaux formats, tels des webinaires ou des tutoriels, pour répondre à des besoins pratiques et concrets avec des partages d'expériences ;
- **Renforcer l'autonomie des équipes** : un soutien pourra être apporté aux responsables de bibliothèques pour la rédaction des fiches de postes et le recrutement du personnel. Des formations sur la gestion des ressources humaines pourront être proposées.

Axe 2 : Rendre la bibliothèque attractive comme lieu de sociabilité et d'accueil pour tous

Faire des bibliothèques des lieux **attractifs et accessibles à tous**, capables de répondre aux attentes des publics, qu'ils soient usagers ou non, implique de repenser les aménagements et les équipements mais également de proposer une offre de services attractive et innovante, des collections adaptées aux besoins des publics ainsi que des actions culturelles diversifiées.

Objectif 1 Moderniser les bibliothèques du territoire

Pour renforcer l'attractivité des bibliothèques, il importe d'accompagner les bibliothèques dans l'évolution de leurs espaces et l'adaptation de leurs horaires d'ouverture afin de répondre aux besoins des publics. Le Département s'engage à soutenir les bibliothèques dans leurs efforts de modernisation :

- **Subventionner et accompagner** techniquement les bibliothèques dans l'aménagement de leurs équipements pour les rendre plus conviviales et adaptées aux nouveaux services et aux publics : aide au montage de projets, soutien financier pour faire évoluer les espaces de lecture (mise aux normes de locaux existants ou aménagements de nouveaux lieux) ;
- **Accompagner** les bibliothèques dans l'extension et/ou l'adaptation des horaires d'ouverture afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre : aide au diagnostic sur les publics et les publics potentiels.

Objectif 2 Développer des services à la population adaptés et variés

Les bibliothèques modernes sont des espaces polyvalents offrant une multitude de services pour répondre aux besoins variés de leurs usagers. Le Département s'engage à accompagner et inciter les bibliothèques à devenir de véritables lieux de sociabilité, de médiation culturelle et d'accueil de tous les publics par une offre de services adaptée aux besoins de la population.

La DLPB **encouragera toutes les formes de médiations** (sociale, numérique, culturelle) pour favoriser les échanges, en partenariat avec la Direction de la solidarité notamment.

- **Apporter une expertise pour l'aménagement d'espaces dédiés à des publics spécifiques** : espaces ados, accueil parents-enfants et professionnels de la petite enfance, rendez-vous dédiés aux assistantes familiales ;
- **Ouvrir les bibliothèques aux usagers de la Direction de la solidarité** pour des rencontres avec des assistantes sociales, des puéricultrices, etc... ;
- **Valoriser et encourager l'accueil de partenaires et d'usagers** pour toute forme de médiation sociale : aide administrative, aide aux devoirs, groupes d'entraide et d'échange de savoir-faire ;

- **Faciliter l'utilisation du numérique en renforçant l'accès à Internet et aux services numériques, pour lutter contre l'illectronisme** : wifi gratuit, ordinateurs et imprimantes en accès libre, prêt de tablettes ;
- **Former les bibliothécaires pour leur permettre de sensibiliser tous les publics au décryptage des informations** : éducation aux médias et à l'information pour sensibiliser, former tous les publics face à la multiplication des sources d'information parfois erronées.

Objectif 3 Diversifier les collections pour toucher tous les publics

Pour s'ouvrir à un public plus large et permettre un accès à la lecture, à l'information et à la culture pour tous, notamment pour les publics prioritaires tels que la petite enfance, les mineurs non accompagnés, les adolescents, les personnes âgées, les bénéficiaires du RSA et les personnes en situation de handicap, **l'offre documentaire** proposée aux usagers par les bibliothèques se doit d'être **variée, diversifiée et évolutive**.

Afin d'accompagner les bibliothèques dans ce développement, le Département souhaite diversifier ses collections départementales :

- **Développer les collections adaptées** aux personnes en difficulté avec la maîtrise de la langue (personnes en situation d'illettrisme, allophones, dys) et, plus largement, les publics éloignés de la lecture (personnes incarcérées, hospitalisées...) ;
- **Elargir l'offre d'outils d'animation** pour la petite enfance, les seniors, les personnes en situation de handicap notamment ;
- **Etoffer l'offre de jeux** - jeux de société, jeux vidéo - afin de favoriser de nouvelles formes d'interactions sociales et d'ajouter une dimension ludique à l'offre de livres ;
- **Créer** une collection départementale innovante **d'instruments de musique**, afin de rendre la pratique musicale accessible au plus grand nombre ;
- **Subventionner les bibliothèques** pour l'acquisition de collections spécifiques ou à destination des publics prioritaires ;
- **Inciter** les bibliothèques à se spécialiser dans la constitution de fonds thématiques afin de créer des spécificités territoriales et de favoriser le déplacement des lecteurs et des publics ;
- **Valoriser la politique de dons et l'élargir** à d'autres partenaires du Département, notamment les associations caritatives, pour toucher tous les publics prioritaires.

Objectif 4 Proposer une offre culturelle adaptée à tous les publics

L'action culturelle dans les bibliothèques permet de diversifier les actions autour de la lecture, et de partager plus généralement toutes formes de culture. L'action culturelle hors les murs permet de diffuser plus largement la lecture auprès de nouveaux publics. Enfin, les projets culturels entre bibliothèques et acteurs locaux permettent de dynamiser le territoire et de faire rayonner les lieux culturels auprès de la population.

Aussi, le Département souhaite accompagner les bibliothèques pour **diversifier les actions culturelles** autour de la lecture.

- **Développer** des actions spécifiques dans les bibliothèques et hors les murs, favorisant les échanges intergénérationnels, la prévention et la lutte contre l'illettrisme ;
- **Renforcer** les partenariats avec les différentes directions du Département et d'autres acteurs sociaux, éducatifs et culturels ;
- **Accentuer** les collaborations internes à la Direction des sports, de la jeunesse et de la culture, à travers des partenariats avec les sites Passionnément Moselle et les établissements d'enseignements artistiques spécialisés ;
- **Accompagner** les bibliothèques dans le montage de projets et de partenariats avec des acteurs locaux (associations, artistes, compagnies) ;
- **Aider** les bibliothèques à construire des projets avec des acteurs locaux sur chacun des cinq territoires pour faire découvrir les pratiques artistiques en amateur ;

Axe 3 : Développer et promouvoir le numérique pour tous, sur tous les territoires

Dans un contexte où les **pratiques numériques** sont omniprésentes dans de nombreuses démarches de la vie quotidienne et culturelle, les bibliothèques du réseau ont un rôle essentiel à jouer en termes d'accompagnement vers l'**inclusion numérique** des usagers.

Le Département de la Moselle souhaite accompagner les bibliothèques dans ce rôle en fournissant des ressources financières et techniques, en développant des formations adaptées, et en facilitant l'accès à des technologies innovantes. Il contribue ainsi à renforcer l'offre de services numériques accessibles à tous sur le territoire.

Objectif 1 Poursuivre la modernisation des équipements numériques des bibliothèques

Le Département apporte son soutien aux collectivités afin de moderniser les équipements des bibliothèques en termes de matériel et de services informatiques essentiels à leur bon fonctionnement et à la satisfaction des usagers. L'objectif est également d'assurer la conformité des échanges informatisés avec la DLPB et la mise en ligne de leurs données.

Le soutien financier et technique du Département de la Moselle portera sur les aspects suivants :

- **Subventionner l'acquisition** de matériels et logiciels professionnels, de postes informatiques, l'accès à l'Internet professionnel, la récupération de notices bibliographiques, la mise à jour du système de gestion et le portage en ligne des catalogues ;
- **Subventionner et accompagner techniquement** la mise en place de services pour le public : accès gratuit à Internet par une borne wifi sécurisée, matériels et logiciels multimédias, équipements d'animation numérique et de fabrication ;
- **Prêter des matériels numériques acquis par la DLPB** : Micro-folie mobile, outils de fabrication numérique (imprimante 3D, découpeuse...), robots de programmation, kits de jeux vidéo, jeux de société autour de l'éducation aux médias et à l'information et de la citoyenneté numérique.

Objectif 2 Renforcer les compétences des équipes départementales pour acquérir une culture numérique commune

Pour promouvoir les nouveaux services numériques auprès du réseau, les déployer, réaliser des présentations et accompagner les bibliothèques, il importe de renforcer au préalable les compétences informatiques et numériques des équipes départementales. Ce renforcement se traduira par les mesures suivantes :

- **Élaborer un plan de formation** en partenariat avec la Direction des ressources humaines visant à acquérir et à mettre à jour les compétences de tous les agents DLPB ;
- **Développer un plan de formation spécifique** et avancé pour les référents de territoire ;

Objectif 3 Développer les compétences numériques des équipes des bibliothèques

Pour répondre aux attentes du public concernant les services en ligne ainsi qu'au besoin d'accompagnement exprimé par les usagers, il est nécessaire que le personnel des bibliothèques, bénévole et salarié, soit formé. Afin de proposer des animations modernes en bibliothèque, d'attirer un public plus jeune et de s'ouvrir aux nouvelles pratiques, le Département mettra en œuvre des initiatives visant à :

- **Développer des formations sur la thématique numérique** dans le cadre du plan annuel de formation. Ces formations pourront se décliner sur différents formats (présentiel, distanciel, webinaires...) ;
- **Proposer** des formations à la carte par le biais des référents de territoire en fonction des besoins repérés.

Objectif 4 Étendre les ressources et les services numériques sur les cinq territoires

De nouvelles formes de services, sur place et à distance, se développent aujourd'hui en bibliothèque. Elles incluent un accès sécurisé à Internet, des séances d'initiation, une aide personnalisée. Les bibliothèques peuvent également se faire le relais des espaces France Services, organiser des ateliers fablabs, des activités autour des jeux vidéo ou accueillir des événements culturels en partenariat avec le Département.

Pour accompagner au mieux ce développement, le Département souhaite diversifier les types de ressources à proposer à tous les publics (jeunes, adolescents, jeunes adultes, adultes, seniors). L'enjeu est aussi de démocratiser l'accès aux ressources et services numériques, de manière ambitieuse, à destination du public le plus large possible.

- **Renforcer** l'offre de ressources existantes à destination du réseau : inclure des ressources en ligne avec la plateforme départementale NuMos, des outils numériques de fabrication pour les animations, et valoriser la Micro-folie mobile ;
- **Mettre en place** de nouveaux services : actions de médiation, sensibilisation au numérique, éducation aux médias et à l'information (EMI), spectacles numériques ;
- **Développer et créer** des contenus artistiques et culturels : podcasts, créations vidéo en 3D avec caméra adaptée et casque de réalité virtuelle.

Vers les bibliothèques de demain...

La mise en œuvre du nouveau **schéma départemental de la lecture publique en Moselle (2025-2030)** marque une étape importante dans l'engagement du Département à offrir des services de lecture diversifiés, innovants et un accès à la culture pour tous les Mosellans.

En intégrant les nouvelles technologies et en réinventant l'offre des services proposés, ce schéma répond aux besoins actuels et futurs des usagers. Grâce à des partenariats solides avec les collectivités partenaires et une volonté commune, l'ambition du Département de

la Moselle est de favoriser l'inclusion numérique, de soutenir la créativité et de renforcer le lien social à travers la lecture et l'action culturelle.

Les bibliothèques de demain se profilent comme des espaces vivants, où la culture et l'innovation se rencontrent pour enrichir la vie de chaque citoyen. Modernes et inclusives, les bibliothèques deviennent des lieux de rencontre et d'apprentissage, adaptés aux besoins des usagers.

À travers ces évolutions, les bibliothèques restent fidèles à leur mission première : offrir à chacun l'accès au savoir, à la culture et à l'épanouissement personnel mais se projettent résolument vers un avenir où la découverte et le partage sont au cœur de chaque page tournée.